



L'association PARTAGE en Rhône Alpes souhaite financer les repas des cantines scolaires et l'achat de livres pour les enfants qui vont à l'école le ventre vide. Ces enfants sont pris en charge par MAEECHA, notre association partenaire en Union des Comores.



Mouvement Associatif pour l'Éducation et l'Égalité des Chances, fondé en 2005, sur l'île d'Anjouan, la plus pauvre des Comores. A quelques encablures des côtes françaises de Mayotte, 46 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Sur l'île d'Anjouan, cette proportion est de 70 %.

La situation des enfants est alarmante : un enfant sur deux souffre de malnutrition chronique et 44 % des petits de moins de 5 ans présentent un retard de croissance. Seul un tiers des enfants d'Anjouan va à l'école.

Partage, présente aux Comores depuis 1998, travaille auourd'hui avec MAEECHA, pour :

- La création de classes maternelles et d'une école primaire destinée aux enfants les plus marginalisés.
- La prise en charge de soin de santé auprès de plus de 10 000 enfants
- La création de 3 cantines scolaires gérées par les conseils d'école
- La culture de parcelles de terre pour financer ces cantines

### Notre projet :

**Une vente aux enchères d'oeuvres d'artistes\*, en Mai 2015, à Lyon, animée par Maître Brossat, commissaire-priseur.**

*Vous pouvez nous aider, en offrant une oeuvre, en faisant un don ou en en parlant autour de vous.\*\**

Ensemble, refusons l'insupportable et préparons l'avenir de tous les enfants du monde.

Pour nous contacter,

[contact@partagera.org](mailto:contact@partagera.org)

[partage.lyon.rhone@gmail.com](mailto:partage.lyon.rhone@gmail.com)

[isere@partage.asso.fr](mailto:isere@partage.asso.fr)

- 2ème édition (Voir vente aux enchères de 2011 sur le site [www.partagera.org](http://www.partagera.org))

\*\* Reçu fiscal du montant de la vente ou du don, qui vous permet une déduction de 66% du don sur le montant de vos impôts.

